

VERIFICATION DES DISPOSITIFS D'ANCRAGE

Garantir la sécurité du travail en hauteur

VOS ENJEUX

Le travail en hauteur est à l'origine de nombreux accidents. Fixés sur la construction de manière permanente ou installés temporairement, les dispositifs d'ancrage permettent d'effectuer les travaux en hauteur lorsqu'il est impossible de mettre en place un équipement de protection collectif.

Pour prévenir ces risques professionnels et garantir la sécurité du personnel, la réglementation impose une vérification annuelle de l'ensemble des systèmes de protection contre les chutes en hauteur et notamment les points d'ancrage et les ancrs structurelles qui composent les dispositifs d'ancrage.

- Comment assurer la sécurité de vos opérateurs ?
- Comment s'assurer que vos dispositifs d'ancrage répondent aux obligations réglementaires ?

NOTRE OFFRE

Fort de son expérience et de son expertise technique dans le domaine des risques professionnels, Bureau Veritas vous accompagne pour garantir la sécurité de vos salariés en attestant de la solidité et du bon maintien en l'état des dispositifs d'ancrage utilisés.

- **Vérification de la fixation des ancrs structurelles** (NF EN 795 dispositifs de type A) conçues pour être installées sur des surfaces verticales, horizontales et inclinées : murs, colonnes et linteaux
- **Vérification de la fixation des dispositifs d'ancrage** équipés de supports d'assurage flexibles, horizontaux : lignes de vie (NF EN 795 dispositifs de type C)

POURQUOI CHOISIR BUREAU VERITAS AVEC L'UGAP ?

- Un nombre important de prestations disponibles : plus de 40 contrôles et diagnostics réglementaires accessibles
- Des prix attractifs pour optimiser le coût de vos vérifications réglementaires
- Un accès rapide et simple : pas de convention, un bon de commande annuel à valider sur ugap.fr
- Une qualification systématique de vos besoins par des conseillers Bureau Veritas



BUREAU VERITAS, UN PARTENAIRE DE CONFIANCE

Bureau Veritas, votre partenaire pour une gestion simple et efficace de vos obligations réglementaires :

Expertise technique

L'expertise de Bureau Veritas couvre un très large éventail de domaines techniques. Vous bénéficiez ainsi des meilleurs spécialistes choisis pour leur connaissance et leur expérience des risques professionnels.

Expertise réglementaire

Nos intervenants ont une parfaite connaissance du contexte réglementaire. Ils sont, de ce fait, particulièrement réactifs en cas d'évolution d'une réglementation qui impacterait l'un de vos équipements.

Des outils dédiés

Bureau Veritas **dématérialise ses rapports** et vous offre des rapports synthétiques, simples à lire et consultables dès l'issue de la vérification de vos équipements de levage, ascenseurs, appareils à pression, machines, portes, thermique du bâtiment, système incendie

Avec notre application **BV Link**, suivez le déroulement de nos interventions, accédez à tous vos rapports en ligne, visualisez en un clic vos observations et gérez facilement vos actions correctives.

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

- Contrôles réglementaires des équipements de travail et de maintenance